



CONCESSION RELATIVE  
AU STADE NAUTIQUE METROPOLITAIN A MERIGNAC

FICHE MODIFICATIVE

N° 0 0 6 A

A. DEMANDE DE MODIFICATION

A.1. ORIGINE DE LA MODIFICATION

Demande du Délégué  Proposition du Délégué  Changement de législation

A.2. LIBELLE DE LA MODIFICATION

Modifications du Waterjump

A.3. DESCRIPTIF DE LA MODIFICATION:

Initialement axé Nord / Sud sur l'offre finale, le Waterjump a été orienté pour faire dos aux riverains du quartier des Castors. Cette rotation concerne le bâtiment dans lequel se trouve des sanitaires, un local de stockage et des locaux techniques mais aussi le bassin de réception et les pistes du Waterjump en elles-mêmes qui viennent se poser sur le bâti précité. Les conséquences financières liées à ces travaux ont été compensées par la suppression de prestations initialement prévues dans l'offre finale (voir mémoire détaillé annexé).

Autres modifications :

- Profondeur du bassin : entre 2.50m et 3.00m -> entre 2.50m et 3.50m
- Pistes du Waterjump : revêtement en liner -> inox 316L
- Hauteur des pistes
- Réaménagement de l'espace douches / sanitaires

A.4. DOCUMENTS CONTRACTUELS IMPACTES

- 1: Annexe A VI.a\_00 - Note technique et environnementale  
-> 5.3.2 Caractéristiques des bassins et animations (page 81)  
-> 5.6.1 Objectifs énergétiques (page 92)
- 2: Annexe A VI.a\_10.4\_1 Surfaces projet
- 3: Annexe A VI.a\_10.4\_2 Locaux
- 4: Annexe A VI.a\_10.4\_3 Bassins
- 5: Annexe A VI.a\_10.8 Notice architecturale et paysagère
- 6: Annexe A VI.a\_11.3 Panneaux
- 7: Annexe A VI.a\_11.5 Façades
- 8: Annexe A VI.a\_11.6 Plan des aménagements extérieurs
- 9: Annexe A VI Plan entretien, maintenance et GER

B. FICHE FINANCIERE

B.1. IMPACT SUR L'INVESTISSEMENT

en € HT valeur 5 décembre 2019

Honoraires MOE	0,00
Montant des travaux (cf. fiche financière)	75 000,00
Frais de Maîtrise d'Ouvrage	0,00
<b>Total</b>	<b>75 000,00</b>

Nota bene : Le chiffrage ne prend pas en compte les coûts de mise au point juridique et financière de l'avenant qui intégrera cette modification.

B.2. IMPACT SUR LE DELAI DE REALISATION

Impact sur la date de Mise à Disposition Réelle  sans objet

Nota bene : L'impact global des modifications sur les délais de réalisation, prévus au Contrat, sera déterminé au plus tard trois mois avant la Date Contractuelle de Mise à Disposition Contractuelle, pour tenir compte des incidences des délais, en particulier la validation tardive des FM, de l'ampleur de l'ensemble des modifications qui ont été ou seront approuvées et des interactions possibles entre elles.

B.3. IMPACT SUR LA COMPENSATION FINANCIERE VERSEE AU DELEGATAIRE PAR LE DELEGANT

en € HT valeur 5 décembre 2019

Impact sur la Compensation Forfaitaire d'Exploitation 1 (CFE1)	-75 000,00
Impact sur la Compensation Forfaitaire d'Exploitation 2 (CFE2)	0,00

B.4. PIECES JOINTES

- 1: Mémoire détaillé
- 2: Fiche financière
- 3: Plans archi avec zone Waterjump mise à jour : vue en plan et élévations
- 4: Extraits des plans architecte avec Waterterjump modifié : vue en plan, élévations, ... (DET indice H par rapport à l'offre finale)
- 5: Descriptif pistes du Waterjump en inox par Pool & Play

B.5. VALIDITE DE LA FICHE FINANCIERE ET DU MEMOIRE DETAILLE

Etabli par : Corentin Aubry  
le 05/01/2022  
Durée de validité de la fiche financière : 30 jours après émission  
Date limite de validité de la fiche financière : 04/02/2022

Le Délégué

Visa

Corentin AUBRY

Signé et contrôlé par yuonstgr

C. VALIDATION DE LA MODIFICATION

C.3. VISA DE LA FICHE MODIFICATIVE

Etabli par  le: 17 FEV. 2022

Le Délégué

Visa

